

## INTRODUCTION

Septembre 2004

Le CCDC est un comité mixte dont la mission est de rédiger des documents de construction destinés aux maîtres d'ouvrage, professionnels et entrepreneurs du Canada. Il est composé de représentants de l'Institut royal d'architecture du Canada, de l'Association des ingénieurs-conseils du Canada, de Devis de construction Canada et de l'Association canadienne de la construction, ainsi que de maîtres d'ouvrage indépendants du secteur public et privé ainsi que un avocat de l'Association du Barreau canadien (membre d'office).

Dans le cours de son travail de préparation de documents, et à l'occasion des demandes d'information de tout genre auxquelles il doit répondre, il arrive fréquemment au Comité de recevoir des documents ou de l'information susceptibles d'intéresser les utilisateurs des formulaires du CCDC. Pour cette raison, dans le cadre de son mandat il publie des bulletins d'information, qui sont distribués par le truchement des organisations qui le constituent, et qui portent sur des sujets reliés à ses documents normalisés. Ces bulletins sont publiés de temps à autre au moment où les sujets ou les circonstances le requièrent. Dans le passé, ils ont fourni à leurs utilisateurs des informations utiles sur les documents eux-mêmes et sur les sujets traités.

Le bulletin 2 est une liste des publications (contrats modèles, guides, bulletins) préparées par le CCDC à l'intention de l'industrie de la construction. Elles sont disponibles sur support papier et sur support électronique et on peut les obtenir en s'adressant à son association provinciale de construction ou à son association professionnelle.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site web [www.ccdc.org](http://www.ccdc.org).